



Nous sommes vigilants !

Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité

Conférence de presse du mercredi 30.1.2013 à Berne

Communiqué

Ueli Affolter, coordinateur du groupe de travail interassociatif Prévention et directeur de SOCIALBERN (Association bernoise des institutions sociales)

- Le texte parlé fait foi -

Avec la Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité, les 12 associations et organisations nationales réunies dans le groupe de travail Prévention ont créé un moyen applicable au quotidien pour faire face au risque d'abus dans le domaine de l'assistance et des soins. Sa mise en œuvre l'a montré : cette charte n'est pas un tigre de papier, mais un signe fort. Elle fixe des normes pouvant et devant être appliquées au quotidien.

Les 12 associations et organisations en sont parfaitement conscientes : la prévention doit continuer. Le groupe de travail interassociatif Prévention considère comme sa tâche la plus importante de veiller à ce que cette problématique reste toujours à l'esprit. Car la lutte contre les abus sexuels est une lutte permanente.

Voici nos prochaines démarches :

1. Nous allons nous réunir avec les services spécialisés travaillant sur le thème de la violence sexuelle. Car bien souvent, aujourd'hui, la main droite ne sait pas ce que fait la main gauche.
2. Nous voulons ouvrir le champ d'action à d'autres domaines, qui sont également concernés par la violence sexuelle ou qui sont susceptibles de l'être : les Eglises, les associations de jeunes, les associations sportives, etc.
3. Nous constatons qu'en Suisse romande, dans le domaine de l'assistance, le thème de la violence sexuelle n'a pas encore la place que nous souhaitons. Nous allons être plus actifs dans ce domaine.
4. Des services d'examen des plaintes ont bien été créés dans les institutions et les organisations, services auxquels les collaborateurs/trices, les bénévoles et les victimes peuvent s'adresser. Mais nous constatons qu'il n'y a que peu ou pas de services externes à faible seuil d'accès, dans les cantons. Nous souhaitons que la politique et les autorités s'intéressent, elles aussi, au thème de la violence sexuelle et s'engagent dans ce sens. C'est pourquoi le groupe de travail veut s'adresser activement aux cantons et les motiver à des démarches concrètes. De plus, il est essentiel de procéder de manière coordonnée pour la création, en Suisse, des services d'examen des plaintes pour abus sexuels, et que les gouvernements cantonaux agissent. Cas sans une offre à bas seuil d'accès et connue de toute la population, il ne sera pas possible de lutter contre la violence sexuelle.

Le groupe de travail interassociatif Prévention ne lâchera pas prise. Avec la charte « Nous sommes vigilants » et le site Internet en trois langues www.charta-praevention.ch, le groupe de travail a ouvert la voie. Il s'agit maintenant de continuer à mener une activité de sensibilisation dynamique dans nos institutions et organisations. La violence sexuelle n'est pas un problème limité au domaine des soins et de l'assistance, mais un problème qui concerne l'ensemble de la société. Il est par conséquent important de nous sentir *tous* concernés. Nous devons *tous* être vigilants.

Berne, le 30 janvier 2013

Pour tout complément d'information :

Ueli Affolter, tél. 031 939 15 30 ; mobile 079 683 68 81